

Président : Jean-Pascal Grenier - 175 rue de l'espérance, 39000 Lons-le-Saunier

e-mail : jean-pascal.grenier@cds39.fr

Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87

e-mail : jacquier.francois@cds39.fr

Site Internet du CDS Jura : <https://cgs39.fr/>

VIE DU CDS

Sortie collective du CDS-39

**Grotte de Neuvon
(Plombières-les-Dijon – 21)
Samedi 8 juin 2024**

Vingt participants de 4 clubs différents.

SCSC : Pierre-Jean, Jean-Luc, Guillaume, Claire, Julien, Jean-Sébastien, Patrick et Tony.

SC Lédonien : Jean-Marie, Christophe, Alban, Louis.

Echo Spéléo : Jean-Noël, Jean-Marc, Cédric, Pierre, Jean-Pascal.

SC du Jura : François, Marie.

Individuel : Alain.

grand pré et arriver sous la petite cabane qui abrite l'entrée artificielle de l'accès vers le réseau du Neuvon.

François nous explique l'historique de la désobstruction entre 2004 et 2012 qui a permis de percer la roche et de parvenir au sommet d'une grande cheminée dénommée la Cathédrale.

Petit registre d'inscription et chacun, chacune s'égrène pour la descente. Les premiers mètres sont une pente descendante confortable, taillée en pleine roche pour parvenir, 20 m plus bas, au premier puits naturel. Après le passage du Pont de Singe, 2 options dans des grands volumes : soit un passage en vire, soit un passage plus direct qui emmène vers une déviation avant de pouvoir atterrir dans la pente argileuse de la galerie principale.

La descente se déroule (presque) sans encombre pour tous et l'on se concerta pour les équipes. Une équipe part vers la salle du Putsch avec Jean-Noël, une autre équipe part vers le fond, sur un rythme plus tranquille, avec François et Jean-Marc.

En attendant que tous terminent la descente, un petit groupe part voir les griffures d'ours et la salle de la Pérouse en aval de la galerie.

Les premiers mètres, dans une grande et belle galerie sèche, sont un sympathique gymkhana : montées, des-



Vendredi 7 juin, après-midi

Une équipe du club Echo Spéléo (Jean-No, Cédric et Pierre) part pour équiper les 100 mètres de descente par la Porte des Etoiles, afin de gagner du temps le lendemain. Plus de 180 mètres de cordes déroulées et mises en place. Bravo.

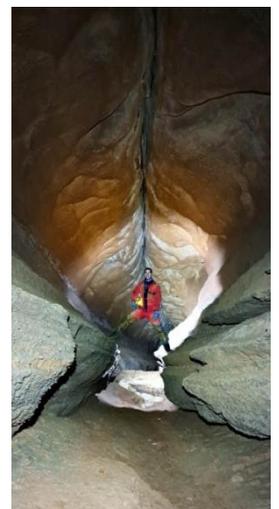
TPST : environ 3 heures.

Samedi 8 juin

Rendez-vous sur le parking de la première épingle à cheveux du chemin qui mène à la ferme de la Pérouse. Tout le monde est présent à l'heure à 9H30, une bonne dizaine de voitures. On se prépare tous pour cheminer le long d'un

centes, passages en vire, petites désescalades sur corde ou sur échelle spéléo. Les hauteurs de plafond, la régularité des parois, sont impressionnantes. Plus loin, la galerie principale garde une belle hauteur, le sol devient plus régulier et le remplissage d'argile est tassé sous le passage des spéléos. De part et d'autre, les fragiles formations d'argiles sèches sont protégées par un fil.

On arrive à l'intersection entre le départ de la galerie de l'Oasis et la galerie de l'As de Pique. Séquence contemplation devant les



formes particulières et altières de cette galerie et explications de François pour comprendre quelles forces de la nature ont permis de sculpter cette silhouette régulière ponctuée de grands gours fossiles. Pierre et Cédric partis devant et tout droit vers l'Oasis nous rejoignent après avoir fait demi-tour face à un réseau qui allait en se rétrécissant.

On prend notre temps et on chemine dans une galerie qui part dans des ondulations régulières avec des argiles de chaque côté. Quelques chailles offrent un décor esthétique et c'est agréable de pouvoir contempler cette galerie sans trop regarder ses bottes. On arrive à l'Enclume, impressionnant bloc d'un seul tenant qui s'est décroché du plafond et qui présente une forme typique et imposante.

Conscients de l'heure qui tourne et de l'objectif de remonter bien avant le ou les groupes de pointe, nous faisons demi-tour pour revenir tranquillement vers la Cathédrale.

Durant tout ce temps l'équipe de pointe s'est émietée petit à petit au gré de la fatigue naissante. Après la salle du Putsch, seuls Pierre-Jean, Julien et Jean-Noël poursuivent en direction de la salle de la Cascade. C'est finalement un niveau d'eau trop haut qui les oblige à faire demi-tour.

Chacun remonte à son rythme par l'une ou l'autre des 2 voies, après avoir coché son nom sur le registre. La vire à la remontée requiert quelques efforts malgré les pédales en place pour pouvoir bien se positionner et rester serein face à l'adversité d'un mousqueton qui coince, d'une longe trop courte ou trop longue, d'un croll récalcitrant...

Entre 17h et 19h, vingt spéléos jurassiens ressortent de la Porte des Etoiles, avec un grand sourire. La pluie nous accueille pour nous rafraîchir après les efforts de l'ascension. La cabane est un havre de paix pour pouvoir savourer une bière ou un jus de fruit bien mérité.



On referme la trappe jusqu'aux prochaines aventures. Retour dans le Jura sous la symphonie des éclairs et avec des étoiles dans les yeux et un bel avant-goût pour des explorations plus engagées dans ce fabuleux réseau.

En guise de conclusion : une belle sortie inter-clubs sous le sceau de la convivialité et qui permet de créer des liens entre les spéléos du Jura et d'apprendre à se connaître. Vingt participants de toutes générations, enchantés par la visite de ce superbe réseau. Cela donne la motivation de renouveler l'expérience en 2025, dans l'une des belles karstiques proches de notre Jura. A vos idées et suggestions.

Jean-Pascal Grenier



Pollution de la Grotte de la Doye (Nancuisse)

Suite et fin (ou presque) !

Rappel : En mai 2022, à Rotheronay une entreprise de méthanisation déversait accidentellement une importante quantité de lactosérum dans une doline. Ce rejet dans le sous-sol a entraîné une pollution massive du Valouzon depuis la grotte de la Doye à Nancuisse.

Face à ce désastre environnemental le CDS s'était porté partie civile avec demande d'un Euro symbolique au titre du préjudice moral.

Le 23 mai s'est tenue au Tribunal Judiciaire de Besançon l'audience sur la pollution du Valouzon.

Il s'agissait d'une nouvelle méthode de procédure judiciaire, qui propose une solution amiable au prévenu. Au cours de l'enquête, le prévenu a reconnu les faits, et le procureur a proposé une amende. A cette audience les parties civiles sont entendues, le prévenu accepte ou pas l'amende et le montant des dommages réclamés. S'il refuse, il sera de nouveau convoqué, mais au tribunal correctionnel.



" Monsieur N. D. représentant légal de la SAS FRENES NRJ à Rotheronay est prévenu d'avoir à Rotheronay (Jura), entre le 13 mai 2022 et 28 mai 2022, en tous cas sur le territoire national et depuis non couvert par la prescription, jeté, déversé ou laissé s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines, ou les eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales, directement ou indirectement, une ou des substances quelconques, en l'espèce notamment en laissant se déverser 210 à 480 mètres cubes d'un mélange de lactosérum et de lisiers via un exutoire, dans les eaux souterraines alimentant les ruisseaux de la Doye de NANCUISE et le VALOUSON, dont l'action ou les réactions ont, même provisoirement, entraîné des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore et à la faune, par personne morale, par la décision prise pour son compte par l'un de ses organes ou représentant, en l'espèce M. N. D. son actuel Président ; faits prévus par ART.L.216-6 AL.1 C.ENVIR. ART.121-2 C.PENAL. et réprimé par ART.L.173-8, ART.L.216-6 AL.1, ART.L.173-5 2° C.ENVIR. ART.131-39 1°,3°,4°,5°,6°,7°,8°,9°,12° C. PENAL.d'avoir à Rotheronay"... (Texte tout aussi long que je ne vous transcris pas, car concerne la mortalité quasi-totale de la faune aquatique sur un linéaire de 7 km).

14 parties civiles se sont présentées, représentant les riverains, pêcheurs et autres victimes, dont deux pour le milieu souterrain : le CDS du Jura que je représentais, et la CPEPESC.

"Attendu que le comité départemental de Spéléologie du Jura, partie civile, sollicite, en réparation des différents préjudices qu'elle a subis la somme d'un euro en réparation du préjudice moral, qu'au vu des éléments du dossier, il convient de faire droit à la demande présentée par la partie civile", sans toutefois satisfaire à toutes les demandes pour le montant du préjudice.

Et pour ce qui nous concerne, nos conclusions (rapport de visite) ayant été déposées :

Attendu que le Comité Départemental de Spéléologie du Jura, partie civile, sollicite, en réparation des différents préjudices qu'elle a subi la somme d'un euro en réparation du préjudice moral, qu'au vu des éléments du dossier, il convient de faire droit à la demande présentée par la partie civile.

Notons que si bien des parties civiles ont demandé l'euro symbolique, Jura Nature Environnement a obtenu 7000 € pour préjudice moral, plus ses frais exposés, l'association Robin des Bois 5000 € pour préjudice écologique, et 1000 € (10 000 € étaient demandés) pour préjudice moral. La Fédération de pêche a demandé le renvoi pour effectuer des analyses sur le rétablissement de la faune, et la CPEPESC aussi, ses conclusions n'ayant pas été transmises à l'avocat du prévenu. Pour ces deux associations, une nouvelle audience aura lieu en septembre.

Michel Menin

ACTIVITES DES CLUBS

Spéleo-Club San-Claudien

Des nouvelles du massif de Trémontagne

(Bonlieu, Chaux-du-Dombief, St-Maurice/Crillat)

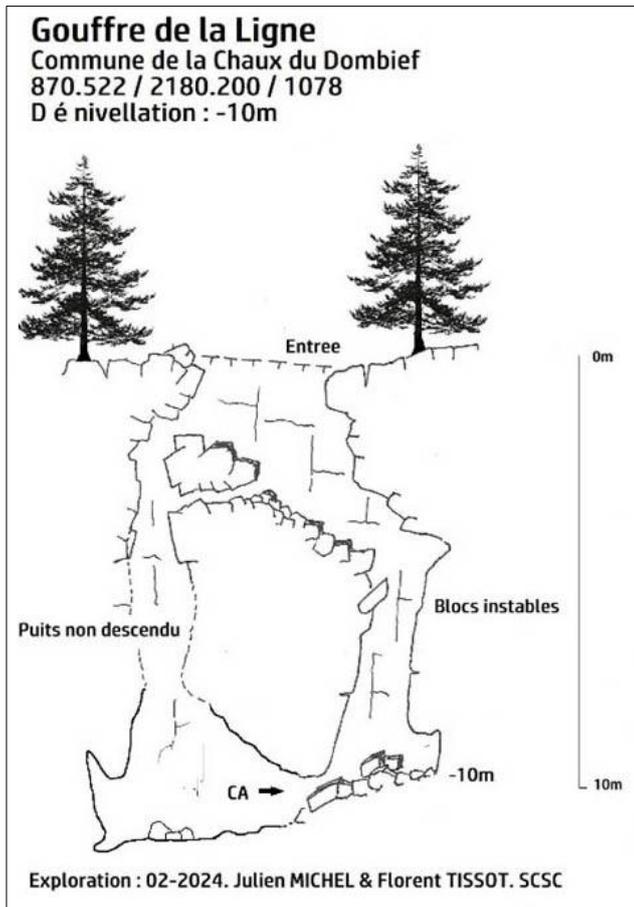
Une prospection assidue, attentive et inspirée du massif de Trémontagne par Julien Michel nous a permis d'explorer et topographier de nombreuses nouvelles cavités pendant cet hiver interminable. Nos recherches se poursuivent actuellement sur le secteur de la côte d'Aval au-dessus de la résurgence de Combe Saillard.

Le gouffre de la Ligne.

Cne : La Chaux-du-Dombief

X : 870,522 – Y : 2180,200 – Z : 1078 m

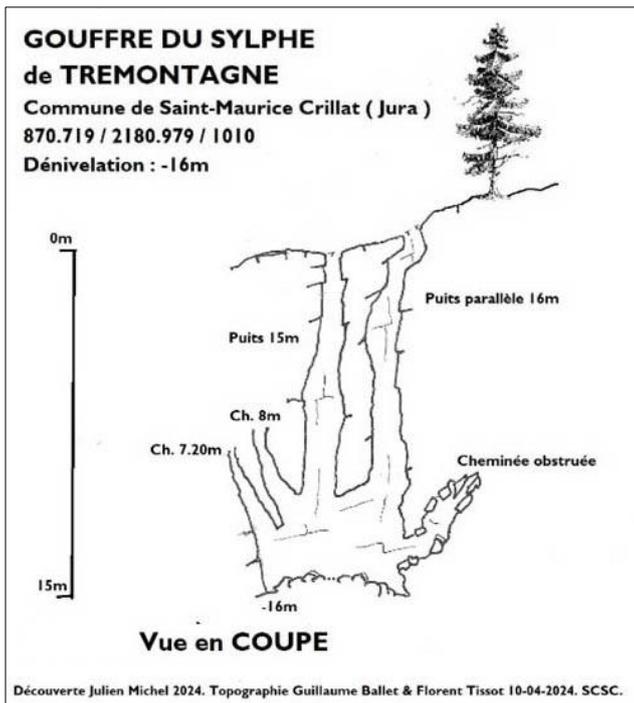
Il s'ouvre sur le côté de la coupe défrichée sous la ligne électrique qui traverse le massif. Ce gouffre avait été déjà signalé dans les années 90 (Guido Dehevels) mais nous n'avions pu le retrouver malgré de nombreuses balades sur le secteur. C'est Julien qui le retrouve. Deux puits contigus s'ouvrent dans un bel effondrement. La voie la plus évidente mais bien ébouleuse nous amène à la base d'un puits vers -10 m. Nous avons désobstrué un passage encombré de blocs qui permet d'accéder à la base du puits non descendu. Les volumes sont importants mais il n'y a pas de suite évidente. Le courant d'air bien établi dans la cavité doit, sans doute, correspondre à une circulation d'air entre les deux orifices de puits.



Le gouffre du Sylphe de Trémontagne.

Cne : St-Maurice / Crillat
 X : 870,719 – Y : 2180,979 – Z : 1010 m

Le gouffre s'ouvre aux limites des communes de Saint-Maurice et de la Chaux-du-Dombief entre le Pré Verguet et le bois de la Ronde dans une pente escarpée. Une belle verticale de 16 m permet de poser les pieds dans une salle volumineuse perforée d'arrivées de plusieurs cheminées. Il n'y pas de suite

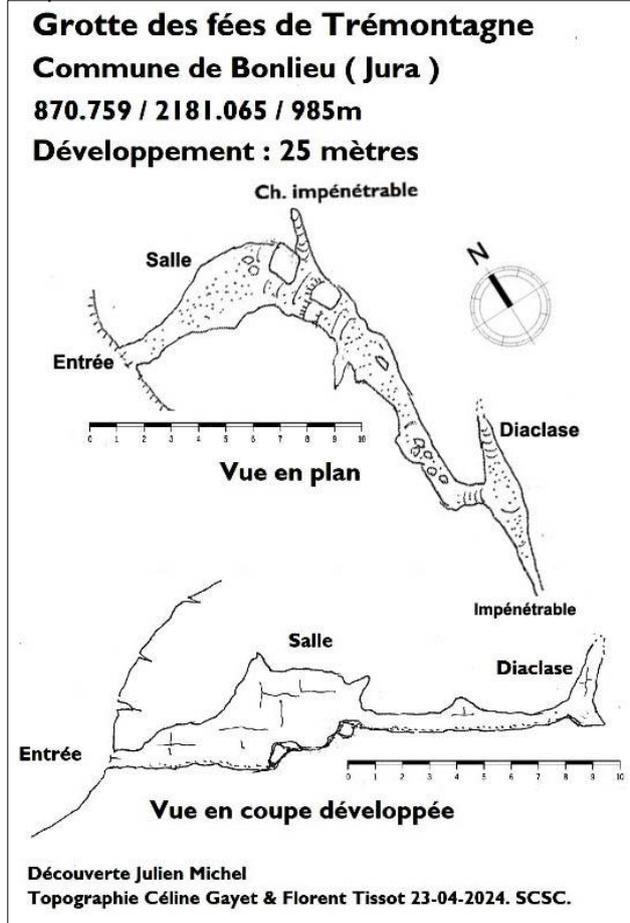


évidente dans cette cavité. C'est sans doute aux pieds des falaises qui dominent l'entrée du gouffre que le Chevalier Blanc de Bonlieu, dit le Sylphe Capitaine attachait son cheval avant de probables chevauchées aériennes.

La grotte des Fées de Trémontagne.

Cne : Bonlieu
 X : 870,759 – Y : 2181,065 – Z : 985 m

La grotte s'ouvre sur la commune de Bonlieu au nord du gouffre du Sylphe. Comme nous avons déjà épuisé la réserve toponymique des lieux dits du secteur, nous avons poursuivi dans le lexique des légendes autour du lac de Bonlieu. Nous proposons la compagnie d'accortes Mélusines au solitaire Sylphe capitaine.

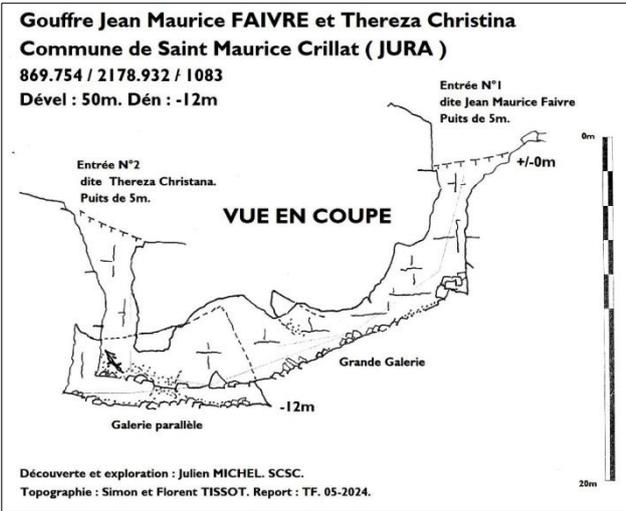


Après un petit passage bas, on pénètre dans une vaste salle. Une petite galerie étroite permet de rejoindre une diaclase. Le conduit pince et ne laisse guère d'espoir de continuation.

Gfres Jean-Maurice Faivre et Theresa Christina.

Cne : St-Maurice / Crillat
 X : 869,754 – Y : 2178,932 – Z : 1083 m

Les gouffres s'ouvrent non loin de combe Raillard dans le bois de la Pitole sur la commune de Saint-Maurice. Deux puits permettent de descendre dans deux galeries parallèles. Le cavernement est important. Nous retrouvons les ossements bien conservés de sangliers. Nous avons donné le nom de Jean Maurice Faivre à cette belle cavité. Né à la ferme de Combe Raillard, il réussit de brillantes études de

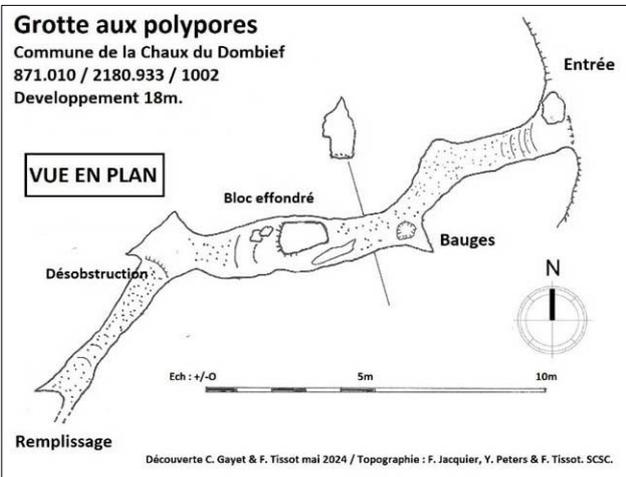


médecine au 19e siècle avant de s'expatrier au Brésil pour y fonder une colonie agricole : Thereza Christina.

La grotte des Polypores.

Cne : La Chaux-du-Dombief
 X : 871,010 – Y : 2180,933 – Z : 1002 m

La grotte des Polypores s'ouvre au sud-est de celle des Fées et dans le même relief. Peut-être ont-elles appartenu au même conduit souterrain avant les grandes fracturations du massif ? C'est une galerie de 18 m méandrique en partie colmatée. On trouve des bauges récentes de blaireaux.



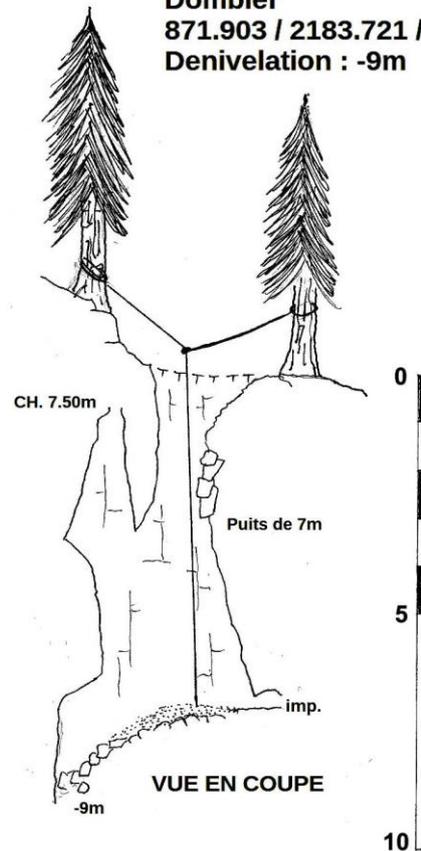
Gouffre de la Vallière.

Cne : La Chaux-du-Dombief
 X : 871,903 – Y : 2183,721 – Z : 1020 m



Gouffre de la Vallière
 Commune de la Chaux-du-Dombief

871.903 / 2183.721 / 1020m
 Denivelation : -9m



Découverte : Julien Michel.
 Topographie : Patrick Peloux, François Jacquier & Florent Tissot

Le gouffre s'ouvre à l'ouest du village de la Chaux du Dombief. C'est un puits de 7 m. Nous avons tenté en vain de déboucher le fond du puits. On note la présence d'une importante population de salamandres.

Florent Tissot

Gouffre du Pétrin de la Foudre

Cne : Choux

X : 863,552 – Y : 2151,216 – Z : 750 m

Voilà une cavité classique du Jura où on ne s'attendait pas à trouver du nouveau !

Tout commence le 25 novembre 2023 au cours d'une simple visite de routine. Dans la grosse galerie en "trou de serrure" menant vers le point bas du gouffre, qui aurait l'idée de s'enfiler au fond du méandre étroit et boueux alors qu'on peut progresser confortablement dans sa partie haute ?

De plus, depuis les années 60 tout le monde sait qu'il n'y a plus rien à trouver dans ce cul-de-basse-fosse !

Mais dans un groupe il y a toujours un petit nouveau qui n'y connaît rien et qui prend un malin plaisir à s'enfiler partout pour ressortir plus sale que les autres... Le même petit nouveau qui se coince la tête en bas dans un pertuis où personne n'aurait l'idée d'aller mettre le nez, et qui, après s'être difficilement extirpé, affirme à qui veut l'entendre que ça continue par un méandre très étroit mais qu'il y a une résonance de dingue !



lément extirpé, affirme à qui veut l'entendre que ça continue par un méandre très étroit mais qu'il y a une résonance de dingue !

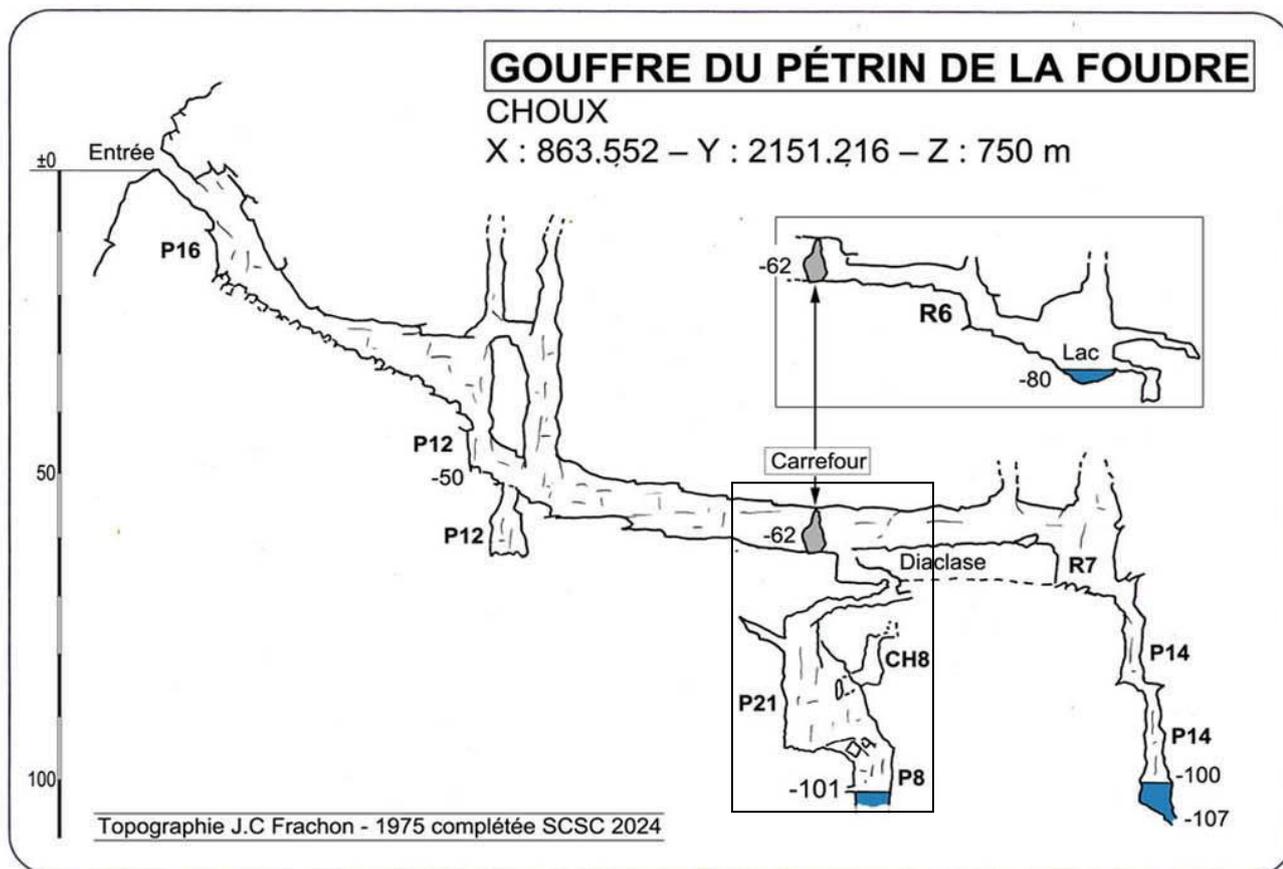
L'écho de cette déclaration fait dresser l'oreille à ses camarades qui s'empressent d'aller vérifier... on devrait toujours écouter les petits nouveaux car il y a là effectivement une acoustique digne d'une cathédrale !

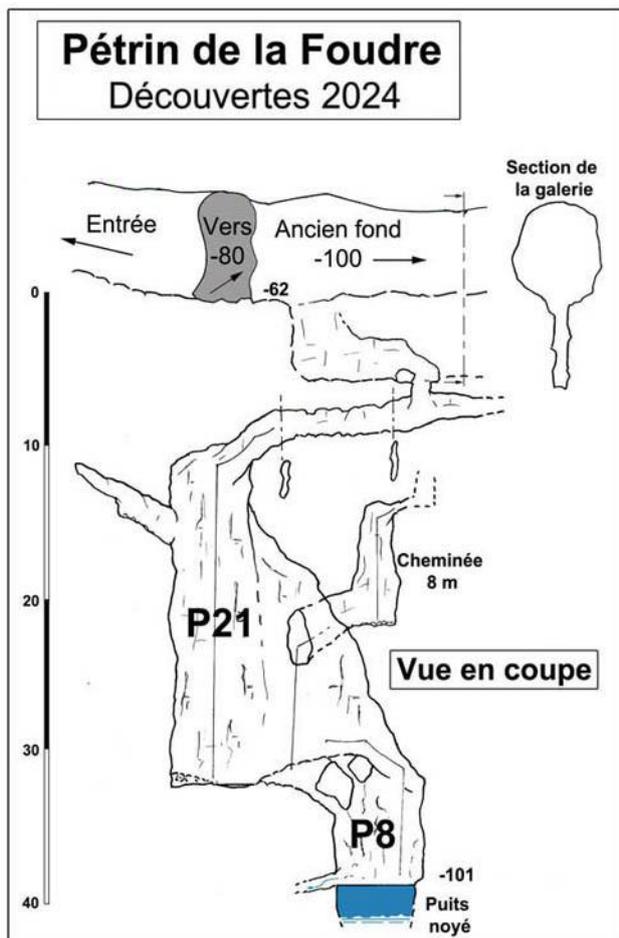
A n'en pas douter cette portion exigüe débouche sur un espace bien plus volumineux.

Pas de matériel adéquat pour élargir ce jour-là, il faudra donc revenir avec ce qu'il faut.

Un long combat s'engage alors contre l'élément rocheux, un rude combat émaillé de quelques moments critiques où l'ennemi a bien failli l'emporter...

Pas de trêve des confiseurs dans cette lutte acharnée, car même Noël et le Jour de l'An n'ont pas fait taire le fracas des armes. Finalement, la victoire finale arrive avec une percée décisive dans la nuit du





7 au 8 janvier 2024 où le commando de pointe débouche au sommet d'un vaste puits. Cette belle verticale de 21 m en pleine roche est descendue dans la foulée. La suite, toujours aussi volumineuse, est pourtant moins réjouissante, tout est recouvert d'une épaisse couche d'argile semi liquide typique d'un niveau d'eau qui fluctue. Une rampe (ou plutôt une montagne de glaise...) mène au sommet d'un nouveau puits de 8 m (le puits de la Tartinade) dont le fond est occupé par un plan d'eau profond. Dans un coin de ce bassin, à l'opposé de la corde, un minuscule trou fonctionne en perte et absorbe un bon petit



ruisselet. Aucun écoulement n'a été repéré dans la zone des puits, l'eau qui disparaît dans cette perte provient obligatoirement du fond du puits noyé.

Dans le premier puits, deux départs de galeries ont été repérés et ont été explorés courant avril.

- Le premier, situé dans la partie haute du puits n'offre que quelques mètres d'un conduit ascendant sans suite.

- Le second s'ouvre en paroi à 6 m du fond et a nécessité une escalade en artif. Après une courte rampe ce conduit débouche à la base d'une belle cheminée de 8 m escaladée à la fin du mois de mai. Au sommet, un passage très sélectif permet d'entrevoir au-delà une nouvelle verticale d'environ 3 m qui reste inexplorée à ce jour.

Le relevé topographique donne une cote de -101 m au niveau du plan d'eau terminal. L'ancien puits noyé "historique" est coté à -100 et reçoit une petite cascade. Il est donc probable qu'une circulation d'eau s'établisse entre ces deux zones profondes séparées seulement d'une cinquantaine de mètres.

En conclusion voici une belle découverte inattendue mais qui, selon les récits des explorateurs, n'est pas destinée à devenir une classique !

François Jacquier

Sur infos Guillaume Ballet, Pierre-Jean Barletta, Paul Cordier, Jean-Luc Gabet, Aymeric Masset

COMMISSION SECOURS

CR formation des nouveaux sauveteurs

Week-end du 4 et 5 mai 2024

Le rendez-vous est à Montadroit au local matériel du SSF avec une vingtaine de personnes

Le week-end était prévu à Bellecin, au camping, par chance le gîte d'Éric et Cloé est libre à Montadroit donc le choix a été très rapide vu la météo.

La matinée débute avec Jean-Luc sur les répartiteurs, les tyroliennes, les nœuds, les nouveaux descendeurs stop, ect... Denis et Raphael veulent nous présenter le dataphone, nouveauté des transmissions (internet - wifi sous terre, c'est super !) : problème de logiciel : impossible d'avoir une démonstration. Dommage mais le repas de Valérie est prêt.



Début d'après-midi, on propose trois ateliers ASV - EVAC -TRANS à la Caborne du Bœuf. Les trois ateliers fonctionnent très bien avec la possibilité de faire les trois. Les écureuils de St-Hymetiere-sur-Valouse ne passent pas inaperçus dans les arbres.

L'après-midi passe vite, 18h retour au local.

Le dimanche une évacuation est prévue dans une cavité très peu connue des spéléos : le gouffre de Genod. 10h, équipement de progression du gouffre et des ateliers pour évacuation de la civière pendant que Michel nous pose un TPS (transmission par le sol).



14h la civière part du fond, 16h elle est sortie. Tout a bien fonctionné, surtout dans un gouffre inconnu, c'est un très bon test pour tout le monde. Retour au local pour le nettoyage du matos et réintégration dans les malles, une collation et un débriefing. Fin du week-end positif.

Merci à tous les participants

Jean-Marie Blondeau

Rencontre avec les pompiers plongeurs

Vendredi 28 avril 2024 – Sce de l'Ain (Conte – 39)

Rencontre avec les plongeurs en Surface Non Libre du SDIS 39

Présents pour le SSF : Denis Millet, Eric David

Suite à une proposition de l'ADC David Ferrini, plongeur en surface non libre du SDIS du Jura, nous nous retrouvons à la source de l'Ain pour assister à une de leur séance d'entraînement.

Le SDIS 39 possède une douzaine de plongeurs opérationnels dont la moitié ont la qualification SNL 60 mètres.

L'idée est tout d'abord de faire connaissance et de se caler sur le cadre d'une éventuelle intervention commune, en cas d'alerte, les pompiers étant susceptibles d'arriver sur site avant le SSF.

Nous précisons donc que les plongeurs SNL peuvent intervenir en milieu noyé s'il n'y a pas de progression spéléo, et sous l'autorité du DSS qui est le CTDS ou d'un de ses adjoints, qui s'assurera de l'appui d'un Technicien Référent Spéléo Plongée même si ceux-

ci ne sont pas sur site. Leur intervention sera d'ailleurs plus assimilée à une reconnaissance telle que définie dans les Décisions Spécifiques du plan de secours.



La demande des plongeurs SNL était surtout de savoir quoi faire, ou ne pas faire pour faciliter l'intervention des plongeurs SSF dans la suite de l'opération.

Rencontre avec les pompiers d'Arinthod

Vendredi 5 avril – Montadroit au local SSF-39

Présents pour le SSF-39 : Denis Millet, Eric David, J.L. Lacroix, Gautier Charlet, J.M. Blondeau, Fred Gavand, Cloé David.

Le SSF-39 est lié aux services de l'Etat par une convention. Dans ce document, il est précisé qu'en cas d'intervention c'est le SDIS, par l'intermédiaire du Centre de Secours d'Arinthod, qui se charge de transporter le matériel Spéléo-Secours sur le lieu de l'intervention, dans le Jura ou en renfort sur un département voisin.



C'est pour cette raison que nous avons invité les pompiers d'Arinthod en cette fin d'après-midi pour une visite du local, leur présenter les lieux et évoquer les modalités d'accès et les possibilités de charge-

ment. Nous en avons profité pour leur présenter brièvement notre activité et notre façon de fonctionner.

Les pompiers font une manœuvre de prise en charge d'une victime à proximité du local et tout le monde se retrouve en soirée pour un moment de convivialité partagé.

Réunion en Préfecture le jeudi 16 mai

Jeudi 16 mai – Préfecture de Lons-le-Saunier

Présents pour le SSF 39 : Denis Millet, Eric David, J.M. Blondeau.

Le but de cette réunion est de faire le point sur l'avancement de la mise en conformité des Dispositions Spécifiques (plan de secours) avec les nouvelles directives nationales et de préparer l'exercice préfectoral de cet automne qui servira entre-autre à tester ces nouvelles dispositions.

L'exercice aura donc lieu le samedi 12 octobre prochain au gouffre de la Balme d'Epy, tous les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Prochaines dates à retenir

- Mercredi 26 juin : Webinaire sur les transmissions
- Samedi 12 octobre : Barnum préfectoral
- Mercredi 11 décembre : Webinaire Désobstruction Secours

Denis Millet

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Inventaire des salamandres tachetées (*Salamandra atra*) des cavités du Jura

Cette modeste synthèse permet d'apporter une contribution des spéléologues aux inventaires et aux données naturalistes pour l'une des espèces les plus faciles à identifier et les plus symboliques présentes parfois dans les entrées de grottes, le bas des puits d'entrée de cavités ou, plus rarement, loin des entrées dans les réseaux souterrains.



La principale caractéristique des biotopes recherchés par les salamandres tachetées c'est un milieu humide et riche en microfaune qui constitue son régime alimentaire. Les salamandres ne sont pas amphibiens cavernicoles mais elles recherchent les milieux obscurs en raison de leurs mœurs nocturnes,

Salamandre tachetée		
Commune	Cavité	Observation
Arinthod	Grotte de l'Oursière	
Aromas	Grotte de Dingeat *	
Crenans	Trou du "U"	
Fontenu	Gouffre de Préalot	
La Châtelaine	Grande cave de Montfoirond	
La Chaux-du-Dombief	Gouffre de la Vallière	
Lavans-lès-Saint-Claude	Puits Romain B	
Leschères	Gouffre des Rivons	
Monlainsia	Grotte des Feuillées *	
Monlainsia	Gouffre de Louvière	
Nancuisse	Grotte En Bacaud	
Nans/Sainte-Anne (25)	Gouffre de Vau *	En bas du puits d'entrée
Nevy-sur-Seille	Borne aux Cassots	Sur le sentier d'accès
Poligny	Rivière de la Baume	Sur le sentier d'accès
Revigny	Grotte des Maquisards	
Saint-Lothain	Grotte des Bordés *	En bas du puits d'entrée
St-Pierre	Gouffre de Trémontagne	En bas du puits d'entrée
Val d'Epy	Gouffre de la Balme *	En bas du puits d'entrée
Vernantois	Grotte de Mièges	

* présence permanente

et elles sont volontiers troglodiles dès lors qu'elles peuvent trouver des refuges dans les entrées de grottes (fissures, humus, mousses et feuilles mortes pour se cacher, se mettre à l'abri).

Cette espèce reste assez commune dans les forêts fraîches, encore nombreuses dans le Jura, plus particulièrement les forêts de feuillus où les salamandres vont rechercher les sources, résurgences et micro-cavités avec une eau courante bien oxygénée.

Il est important de mieux connaître leur répartition et d'observer les cavités dans lesquelles elles peuvent être présentes en nombre.

A vos observations afin de compléter ce premier inventaire qui en appelle d'autres.

Remerciements à François Jacquier, Marjorie Martin, Johan Badey pour le partage d'informations.

Jean-Pascal Grenier



DIVERS

Droit de propriété, pouvoir d'exclure...

« Ce qui n'est pas explicitement interdit est réputé autorisé »

C'est selon ce paradigme millénaire que nous, spéléos, canyonistes, marcheurs, grimpeurs... arpentons les espaces naturels sans trop nous préoccuper de savoir chez qui on est. Du moment qu'on ne laisse pas de traces et qu'il n'y a pas de dégradations, où serait le mal ?

Or il se trouve que 75% du territoire appartient à des propriétaires privés, et pour certains : des centaines d'hectares !

Gouffre du Mas Raynal, avril 2024



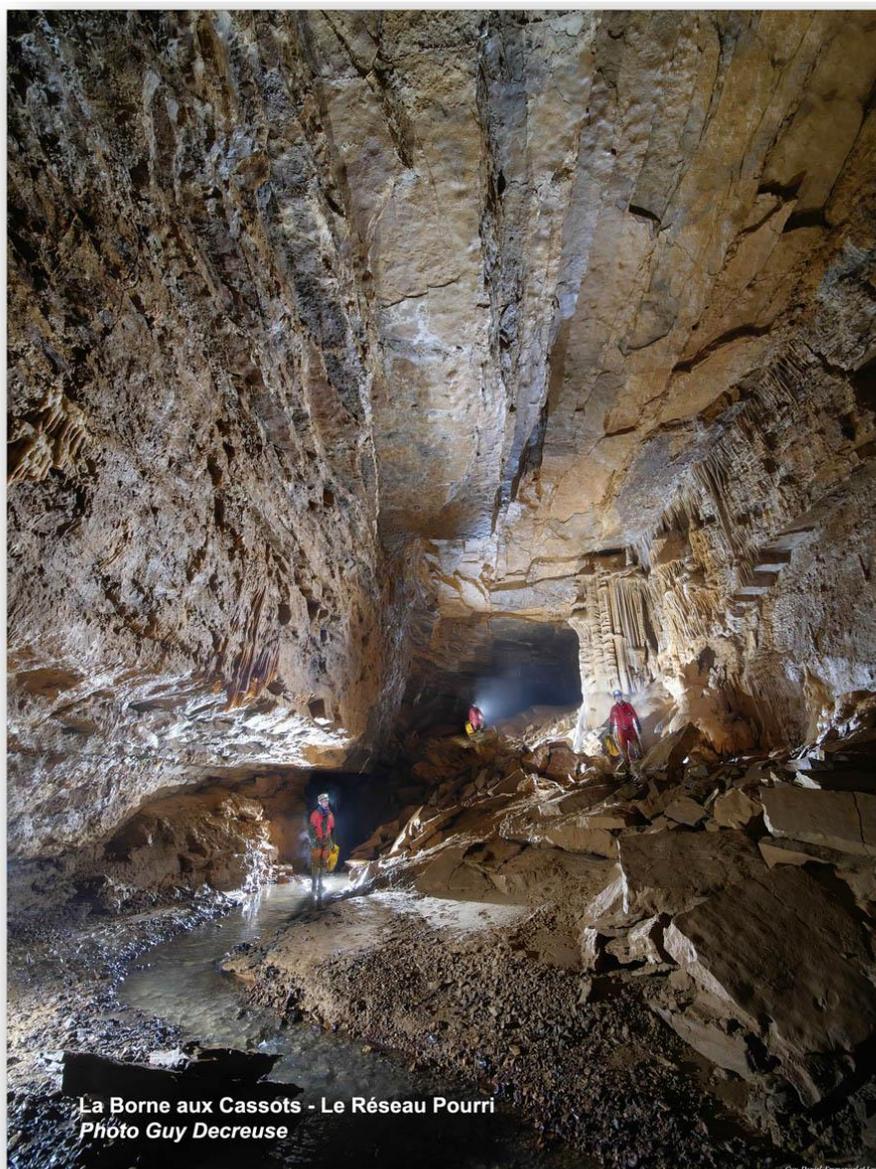
Gouffre du Mas Raynal, avril 2024

En février 2023, le parlement a adopté une loi visant à « limiter l'engrillagement et protéger la propriété privée ». Loi vertueuse s'il en est : il s'agit de ne plus entraver la circulation de la faune sauvage (pardon, dans le texte : « du gibier » !). Fini les clôtures ? ça, on verra. Mais le pendant est la protection de la propriété privée. Désormais, toute intrusion non

autorisée sur un terrain privé est un délit, passible d'une amende pouvant atteindre 750 euros ! Il suffit au propriétaire de panneauter les limites de son terrain de quelques « entrée interdite ». Ce que n'ont pas tardé à faire plusieurs grands propriétaires fonciers, confisquant ainsi des milliers d'hectares de montagne aux citoyens, toujours au motif de « protection de la nature ». Mais pas tous les citoyens... Car comme l'écrit le sénateur du Loiret JN Cardoux (groupe d'études Chasse et Pêche), auteur de la proposition de loi : « *Mieux que quiconque, les chasseurs savent saisir ces instants fugitifs de bonheur que leur procurent l'immersion dans la nature, le retour au sauvage et cette quête pleine d'espoir leur permettant, parfois, de posséder l'objet de leur passion* ». Tout est dit.

Rémy LIMAGNE

<https://mapetiterando.fr/actualites/loi-engrillagement/>



La Borne aux Cassôts - Le Réseau Pourri
Photo Guy Decreuse

Guy, Daniel, Emmanuel et Louis